

Gardon Sébastien, *Gouverner la circulation urbaine, Des villes françaises face au problème automobile (années dix-années soixante)*, Thèse pour le doctorat en science politique de l'IEP de Lyon, sous la direction de Gilles Pollet, soutenue le 17 juin 2009, 602 p. + 2 vol. d'annexes (262 p. et 282 p.)

Notre thèse porte sur l'analyse du gouvernement de la circulation urbaine pour la période allant des années 1910 aux années 1960. Elle s'appuie sur un travail de terrain constitué principalement d'une monographie du cas lyonnais que nous avons enrichie à partir d'autres exemples urbains (Marseille, Lille, Bordeaux, Nice, Saint-Étienne, Villeurbanne). Nos sources sont principalement constituées de fonds d'archives municipaux, mais également nationaux (des ministères concernés), internationaux (SdN, ONU) et d'autres documents de première main (archives privées et consulaires, périodiques).

Notre travail se structure autour de deux grandes questions concernant l'analyse de l'action publique urbaine : la construction et l'identification d'un problème public ; la régulation d'un secteur d'intervention publique. Ces deux niveaux d'analyse sont appréhendés au niveau des scènes locales, nationales ou transnationales, de discussion des problèmes automobiles. En questionnant la structuration des pouvoirs urbains, on peut mettre en évidence l'existence d'un gouvernement par commissions, rassemblant des institutions et des acteurs divers et éclatés, et concourant à une co-production de l'expertise et de l'action publique en matière de circulation urbaine.

Cette étude sur un temps long permet de montrer que, dans ce secteur, des formes de « gouvernance » articulant intérêts privés et enjeux publics ont émergé progressivement et se sont structurés au moment même où l'automobile devenait un enjeu urbain et un problème public central pour les villes du XX^e siècle. Le gouvernement de la circulation urbaine constitue un excellent observatoire de la dynamique de constitution des pouvoirs urbains autour de dispositifs d'action publique pluralistes et largement participatifs qui renvoient au final à des débats situés au cœur même de la science politique contemporaine (pluralisme, gouvernance, réseaux, interfaces public/privé, démocratie participative...).

Composition du jury :

Viviane CLAUDE, Professeure à l'Université Paris XII

Olivier FARON, Professeur à l'Université Paris IV

Mathieu FLONNEAU, Maître de conférences à l'Université Paris I

Jean-Pierre GAUDIN, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

Renaud PAYRE, Maître de conférences HDR à l'Université Lyon II

Gilles POLLET, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon